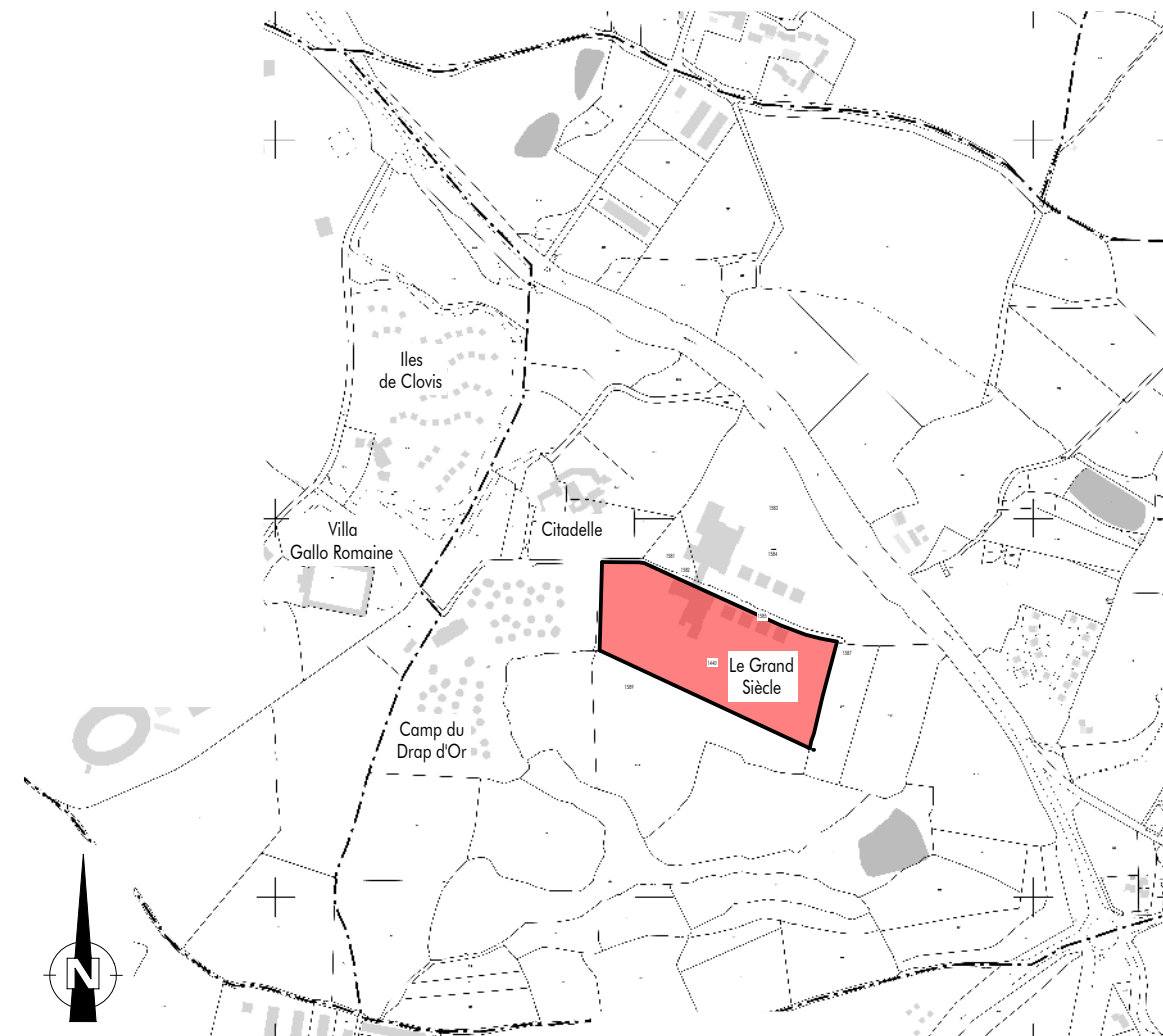
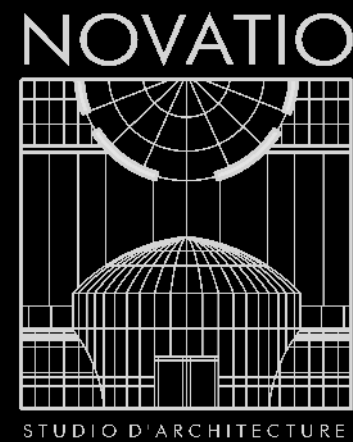




PLAN DE CADASTRE

Echelle 1/10000 Commune : LES EPESSES - 85590
Lieu-dit : Le Puy du Fou
Section F - n° parcelle 1440
Superficie : 41 342 m²



7, Chemin du Noiron
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tel: 06.22.60.50.44
sasnovatio@gmail.com

Phase :
PERMIS DE CONSTRUIRE

Nomenclature des pieces

NOTICE IMPACT

MASSE EXISTANT - PROJET	PC2
PHOTO AÉRIENNE	PC2
PHOTOS	PC7-8
DOCUMENT GRAPHIQUE	PC6

Plan : B Dossier : 25N1007

Date : 23/09/2025

Indice	Date	Modifications

Dessin : Christophe RABILLER - AJ

OPERATION

EXTENSION GRAND SIÈCLE
Communs

Le Puy du Fou

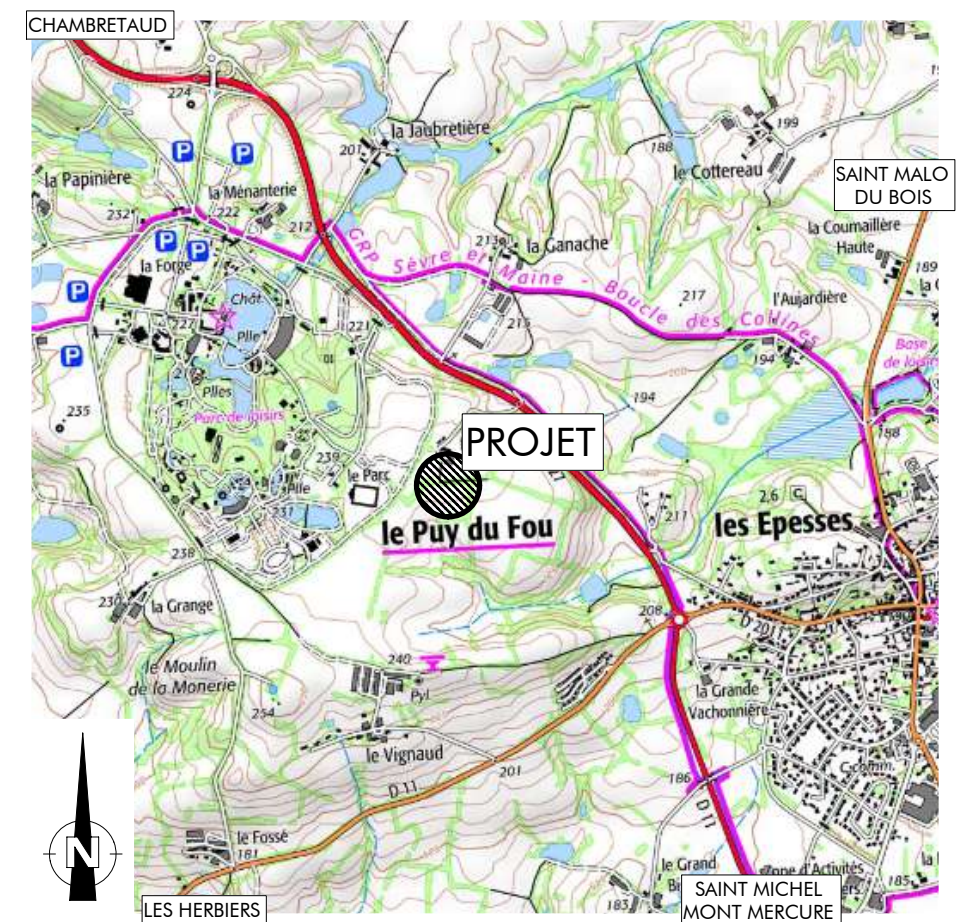
85 590 LES EPESSES

MAITRE D'OUVRAGE

SCI GRAND PARC HEBERGEMENT
Représentée par M. CHATRY Marc

Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou
85 590 LES EPESSES

PLAN DE SITUATION

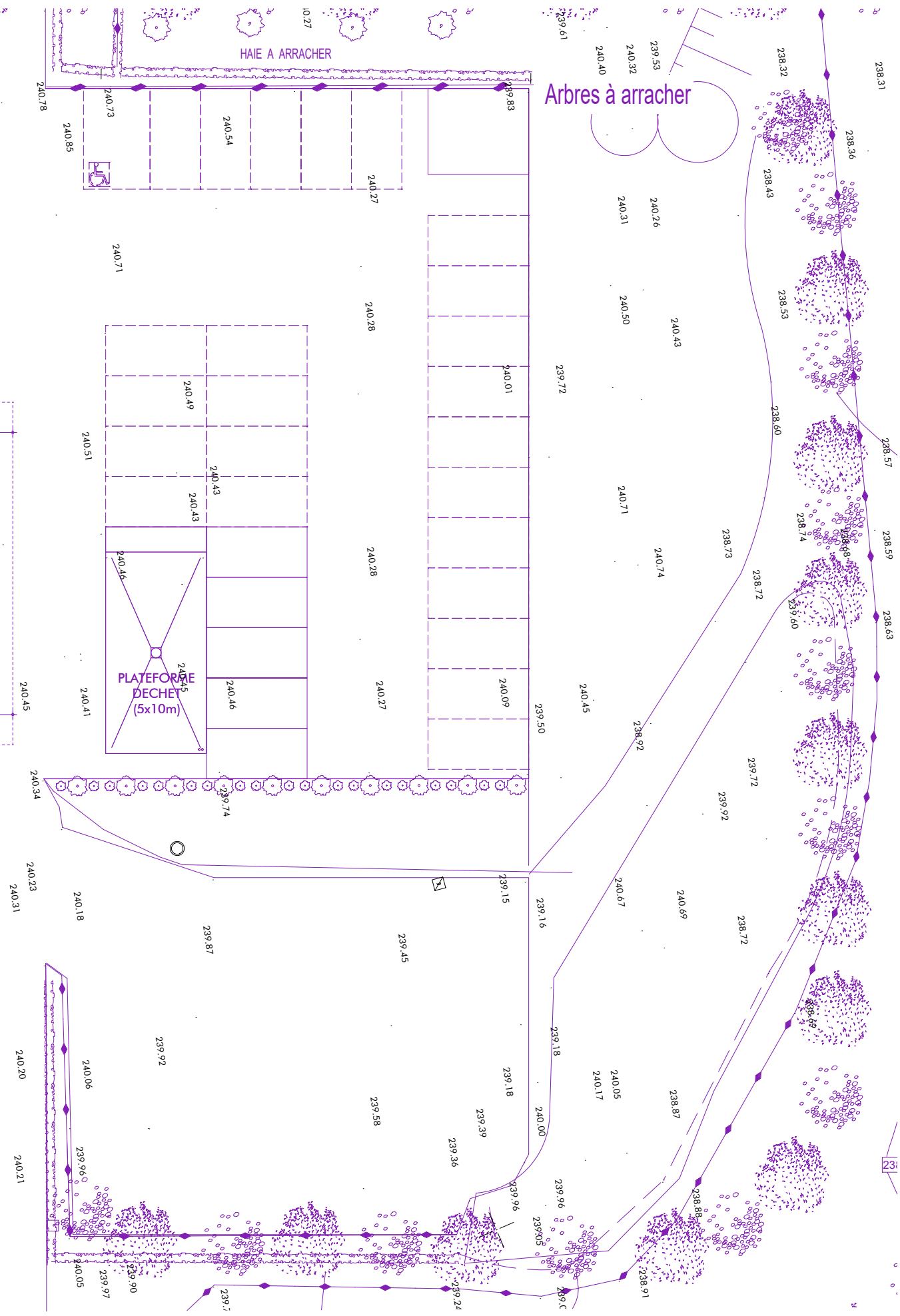
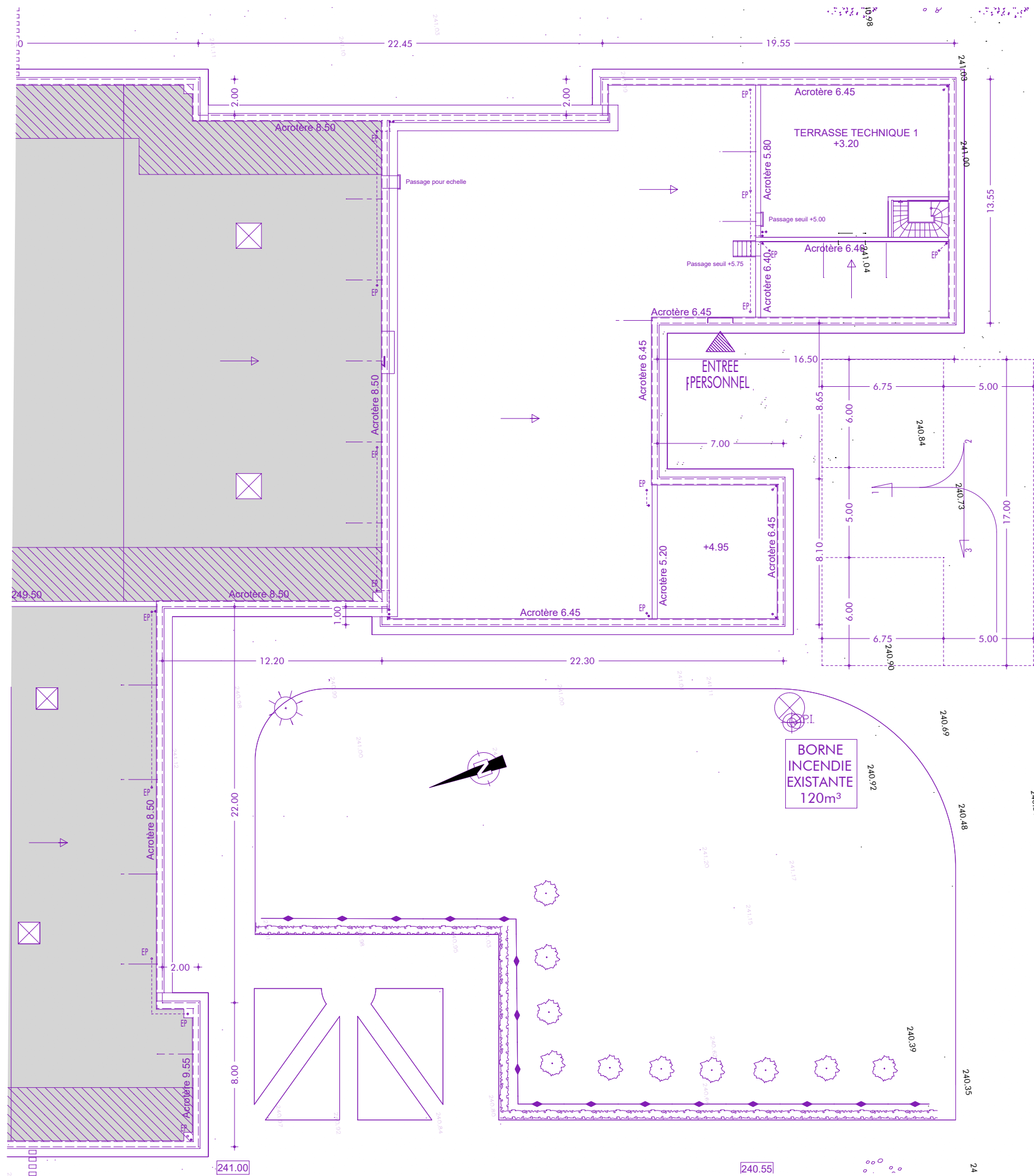


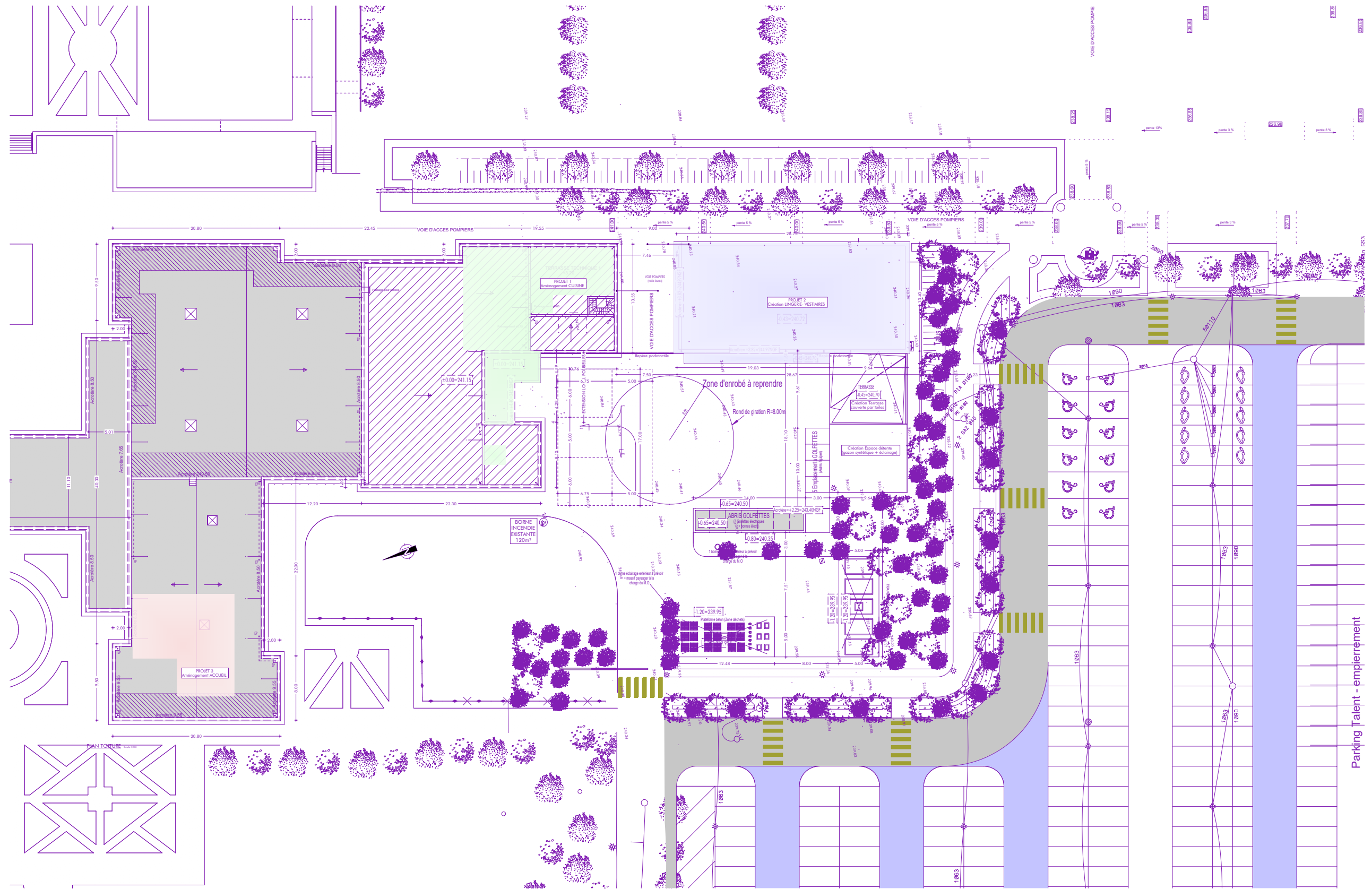
Le Maître d'Oeuvre

Le Maître d'Ouvrage

- Nota : 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage. Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la 6.K, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la 6.K et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la 6.K. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Propriété 6.K - Reproduction interdite sans autorisation expresse





PLAN MASSE PROJET - Échelle 1/500

VUE AÉRIENNE

 PROJET

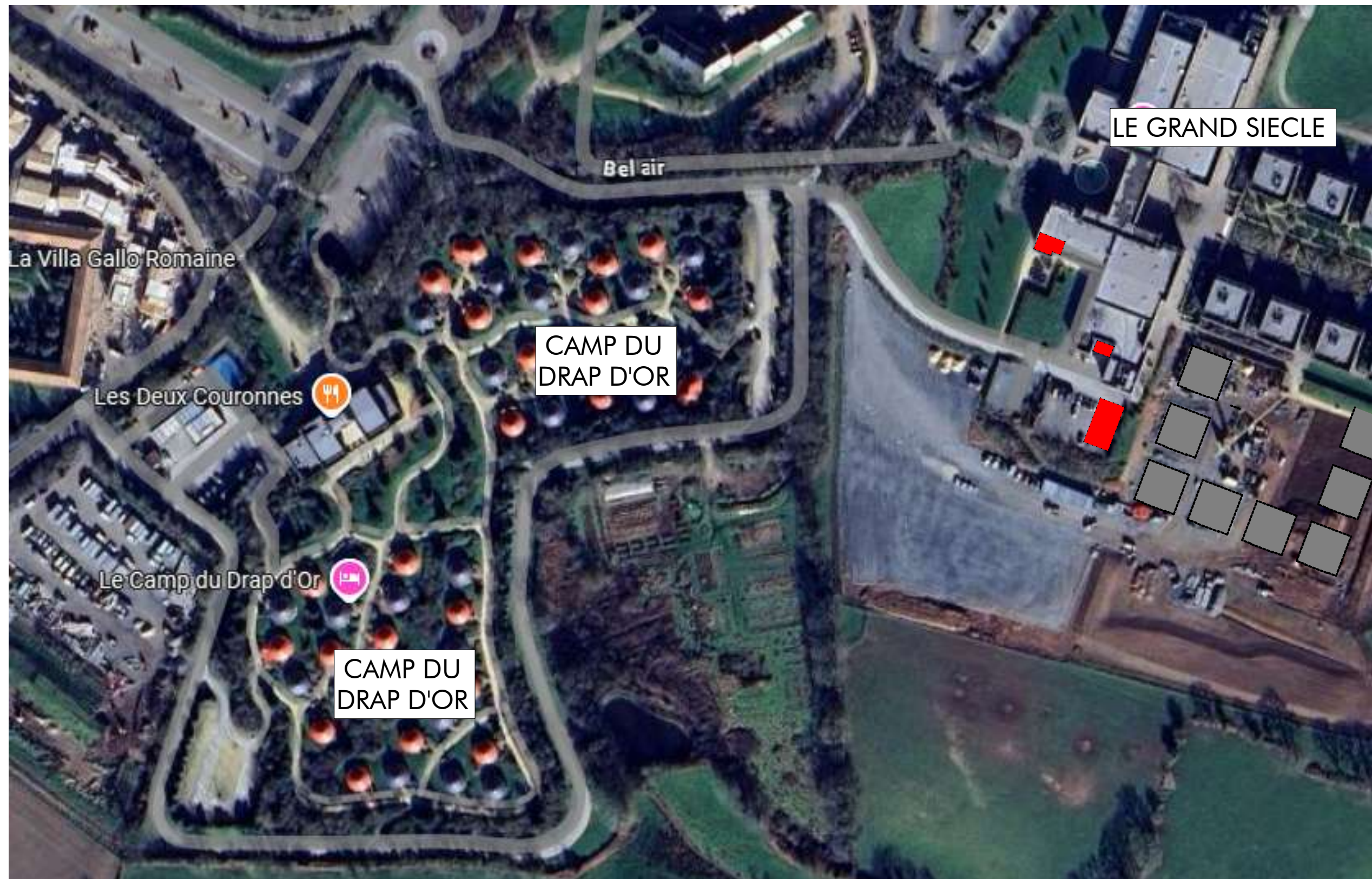






PHOTO 1



PHOTO 2



VOLUMÉTRIE

